

Dans une perspective de mutualisation des achats des départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines, ces deux structures ont souhaité mettre en œuvre des marchés communs relatifs à des prestations de services de psychologues et de psychiatres.

A cet effet, le département des Hauts-de-Seine, coordonnateur des procédures de marchés, lance en janvier 2019 une consultation pour la conclusion de marchés publics avec des psychologues et psychiatres libéraux sur les thématiques suivantes :

- Évaluation des informations préoccupantes ;
- Organisation et animation de visites en présence d'un tiers ;
- Agrément et recrutement des assistants familiaux ;
- Suivi psychologique et thérapeutique des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance ;
- Évaluation des situations de maltraitance des personnes âgées ou handicapées ;

Les professionnels psychologues et psychiatres sont invités à s'informer du lancement de la consultation en contactant la direction de la commande publique du Département des Hauts-de-Seine, et à consulter le site de publication des marchés publics du département :

<https://marches.maximilien.fr>

La prise en charge des besoins de la collectivité et de ses usagers constitue une opportunité pour les professionnels libéraux.